



Programme

# AVOT OUBANIM

Parachat Bamidbar 5784



Le moment hebdomadaire de partage, d'élévation et de joie des parents avec leurs enfants

 1 HEURE

1 heure d'étude Parents -  
Enfants pédagogique et ludique

? 1 QUIZZ

1 Quizz hebdomadaire  
où les gagnants sont publiés

 1 SOIREE

Une soirée organisée chaque mois dans une  
communauté avec des cadeaux à gagner

 1 TIRAGE AU SORT

1 tirage au sort par mois pour  
gagner des super cadeaux

Torah, chapitre 1, verset 2

PARACHA

Cette semaine, nous commençons la lecture du **quatrième livre de la Torah : Bamidbar**.

Ce livre débute le 1<sup>er</sup> Iyar 2449, c'est-à-dire un an et quinze jours après la sortie d'Égypte.

La première chose qu'Hachem demande à Moché, c'est : **“Comptez toute l'assemblée des enfants d'Israël, selon leur famille, d'après la maison de leur père, un compte qui va avec les noms de chaque homme individuellement.”**

Le terme utilisé ici pour dire “Comptez” est “*Séou*”.

Le *Keli Yakar* explique que ce mot veut aussi dire “élever, relever la tête”, comme nous le voyons aussi d'autres fois où il a fallu compter les *Bné Israël* (cf. *Parachat Ki Tissa* et *Nasso*). Car effectivement, en comptant chaque membre

du peuple juif, on lui relève la tête. On lui rappelle qu'il est **surveillé individuellement par Hachem**, au point d'être considéré à lui seul comme un **peuple entier**. Que même lorsqu'un seul juif perd la vie, c'est comme si de nombreux juifs l'avaient perdue.

Dans ce compte, chacun était compté et nommé. Car même lorsque les Juifs sont si nombreux qu'on ne peut les compter (ils sont alors comparables aux grains de sable, que seul Hachem peut dénombrer), Hachem continue à veiller sur chacun d'eux (et cette individualité est **rappelée par les étoiles**, auxquelles les *Bné Israël* sont aussi comparés).

*Suite page suivante*



PARACHA SUITE

En cette terrible période de guerre, qu'Hachem mette très bientôt fin à toutes

les souffrances, et que le peuple juif connaisse l'avenir heureux qu'Il lui a promis !

Choul'han 'Aroukh, chapitre 494

HALAKHA

Bé'ezrat Hachem, cette semaine, mardi soir, la fête de Chavou'ot commence.

? Que veut dire Chavou'ot ?

Chavou'ot veut dire "semaines". Cette fête vient, en effet, précisément **sept semaines après Pessa'h**.

De plus, en hébreu, Chavou'ot peut aussi se lire Chévou'ot (qui signifie "serments"). Ce nom rappelle ainsi les deux serments qu'il y a eu à Chavou'ot :

- celui d'Hachem, qui a juré de ne **jamais échanger Son peuple Israël** contre un autre peuple ;
- et celui de *Bné Israël* qui, eux aussi, ont juré de ne jamais, *'Has Véchalom*, **quitter Hachem pour une quelconque idole**.

? Quel texte lisons-nous spécialement à Chavou'ot ?

La *Méguilat Ruth*. L'une des raisons de cette lecture est qu'elle se termine par la naissance du **roi David, qui est né et décédé à Chavou'ot**.

? Y a-t-il, à Chavou'ot, une autre habitude répandue liée au roi David ?

On essaye de lire **tout le livre de Téhilim**, que le roi David a écrit.

? Quelle autre habitude célèbre y a-t-il encore à Chavou'ot ?

Étudier la Torah toute la nuit.

? Pourquoi cette habitude ?

Pour réparer l'erreur de nos ancêtres qui se sont endormis la nuit de Chavou'ot et qu'Hachem a dû réveiller le matin par des tonnerres assourdissants. Le Arizal dit que celui qui reste éveillé la nuit de Chavou'ot pour étudier la Torah est sûr de **terminer l'année** et qu'il ne lui arrivera **aucun dommage** tout au long de celle-ci.

? Cette nuit a-t-elle un nom spécial ?

Dans la région de l'Irak ainsi qu'à Tunis et à Djerba, on appelle cette nuit **Leil Chimourim**, la nuit gardée, comme la nuit du Séder de Pessa'h.

? Quelle habitude très célèbre y a-t-il à Chavou'ot, concernant ce qu'on mange ?

Manger du gâteau au fromage (et, plus généralement, des **mets lactés**) et du miel.

? Quelle est la raison de cette habitude ?

Il y a plusieurs raisons :

- exprimer le verset de *Chir Hachirim* "**Dévach Vé'halav Ta'hat Léchonekh** (Du miel et du lait sous ta langue)", qui **compare la Torah au lait et au miel** ;

- le *Michna Broura* dit que lorsque nos ancêtres sont rentrés dans leur tente après le don de la Torah, ils ne pouvaient plus manger la viande qu'il leur restait, mais seulement de la viande *Cachère* à laquelle on a fait la *Che'hita* ; et ils devaient **cachériser toute leur vaisselle**. Les seuls aliments qu'ils pouvaient donc manger étaient les mets lactés qu'ils avaient ;

- en recevant la Torah, les Juifs sont devenus comme des **nouvelles créatures**. Ils étaient alors comparables à des bébés qui venaient de naître. Or un bébé se nourrit de lait ;

- Moché *Rabbénou* a été déposé sur le Nil le 6 Sivan, jour de Chavou'ot. Les anges ont dit à Hachem : "Celui qui va donner la Torah aux *Bné Israël* à cette date, va mourir maintenant ?!" Hachem a fait en sorte que Moché soit sauvé par Batia, qui a essayé de l'allaiter, mais n'a pas réussi. Myriam, la sœur de Moché, est allé chercher leur maman, Yochéved, qui a allaité Moché (sans que personne ne sache qu'elle était, en fait, sa mère). Et **Moché a pu boire son lait**.

? Quelle habitude répandue ya-t-il, à Chavou'ot, concernant la décoration des maisons et des synagogues ?

On a l'habitude d'y mettre de la verdure et des fleurs, pour rappeler le mont Sinaï, qui était parsemé de plantes et de fleurs magnifiques.

? Jusqu'à quand ne dit-on pas les *Ta'hanounim* en Sivan ?

Il y a plusieurs opinions, mais la plus répandue est de **ne pas faire les Ta'hanounim jusqu'au 12 Sivan inclus**. Cette année, nous reprendrons donc les *Ta'hanounim* le mercredi matin 19 juin.



## MICHNA

Cette *Michna* rapporte un autre enseignement de Ben 'Azaï : "Ne méprise aucun homme, et n'écarte aucune chose. Car **il n'existe pas d'homme qui n'ait pas son heure**, ni de chose qui n'ait pas sa place."

Car tu n'as pas d'homme qui n'ait pas, à un moment de sa vie, une réussite qui relève son nom dans le monde. Ben 'Azaï nous enseigne ici à **respecter chacun, et chaque chose**.

Il a aussi exprimé cette idée dans la *Guemara* (Talmud *Yérouchalmi, Nédarim* 9, 4), où Rabbi 'Akiva dit que le grand principe de la Torah est "Tu aimeras ton prochain comme toi-même", alors que, selon Ben 'Azaï, le grand principe de la Torah est "Ceci est le livre de la descendance de l'homme." (cf. *Parachat Béréchit*)

D'après Ben 'Azaï, il est donc plus important de se rappeler que **tout homme a été créé à l'image d'Hachem**, que d'aimer son prochain comme soi-même.

En effet, un homme peut accepter de renoncer à l'honneur qui lui est dû, mais il n'a **pas le droit de renoncer à l'honneur dû à son prochain**. Et effectivement, le *Midrach* dit qu'il ne faut surtout pas se dire : "Puisqu'on m'a fait honte, que mon ami ait honte avec moi ! Puisque j'ai été maudit, que mon ami le soit aussi !" Car en faisant honte à autrui, qui a été fait à l'image d'Hachem, on **fait honte à Hachem Lui-même**. Ben 'Azaï nous avertit donc, dans cette *Michna*, de ne mépriser aucun homme.

Dans le même ordre d'idées :

- le roi Chlomo dit (*Michlé* 11, 12) : "Celui qui méprise son prochain fait preuve d'un manque de cœur" ;
- nos *Hakhamim* disent (Traité *Dérékh Erets Rabba* 5) : "Honore tout homme comme s'il était Rabban Gamliel."

A propos de la réussite que connaîtra chaque homme à un moment de sa vie, on a trouvé par exemple le cas de

Yifta'h qui a été renvoyé de la maison paternelle. Il s'est retrouvé à la tête d'une bande de voyous. Et les gens de Guil'ad, dans leur grande détresse, ont été le chercher pour qu'il **devienne leur chef et les sauve de leurs ennemis**.

C'est ce qu'il s'est passé : Yifta'h a fini par devenir le **chef suprême de la nation**, et nos *Hakhamim* ont dit (Talmud *Roch Hachana* 25b) : "Yifta'h dans sa génération est comme Chmouel dans sa génération."

On raconte aussi, dans le *Midrach*, qu'un berger romain, qui s'appelait Diclityanous, est passé une fois, avec son troupeau, devant le *Beth Hamidrach* de Rabbi Yéhoua Hanassi. Les enfants sont sortis, se sont abattus sur lui et lui ont donné des coups. Après quelque temps, ce berger est devenu empereur de Rome et il a émis des décrets très durs contre les Sages juifs. Ces derniers ont, miraculeusement, réussi à les déjouer. Et Diclityanous leur a dit : "Parce que votre Dieu vous fait des miracles, vous méprisez le roi ?!"

Les Sages ont répondu : "Le Diclityanous qui était berger, on le méprisait. Mais le Diclityanous qui est roi, nous nous soumettons à son autorité." Diclityanous leur a répondu : "Malgré tout, **ne méprisez personne** : ni un enfant romain, ni le serviteur du roi."

De cette histoire, les *Hakhamim* ont sorti un principe, celui qui est énoncé dans la *Michna* : "Ne méprise AUCUN homme."

La semaine prochaine, nous expliquerons la suite de la *Michna*.

Iyov, chapitres 5 à 8

KÉTOUVIM  
HAGIOGRAPHES

Le chapitre 5 continue en détail l'argumentation d'Elifaz, qui a tenté d'expliquer à Iyov qu'il se trompait en croyant que le sort des êtres humains **dépend des constellations, et pas de ses actions**.

Les chapitres 6 et 7 rapportent la réponse de Iyov qui ne s'est **pas du tout laissé convaincre**, et qui a continué à **défendre sa position**, avec plusieurs arguments et «preuves».

Au chapitre 8, le deuxième compagnon de Iyov, Bildad Hachou'hi, lui dit : «Jusqu'à quand vas-tu continuer à dire de telles paroles ?! Tes mots expriment une **grande colère** ! Crois-tu vraiment qu'Hachem va tordre la justice,

en ne punissant pas les *Récha'im* selon leurs actions, et en ne donnant pas aux *Tsadikim* la **récompense qui leur revient** ?! Comment peux-tu dire qu'il a tout confié aux astres, et que le sort du *Tsadik* est le même que celui du *Racha*'?! Après tout, peut-être que le fait que tes enfants faisaient un festin chaque soir a été considéré par Hachem comme une faute, car peut-on agir ainsi sans arriver à de la **légèreté d'esprit et à des déviations**

Suite en page 6



## CHOFTIM PROPHÈTES

Le livre de *Choftim* va se conclure par une histoire terrible, connue sous le nom de Pileguéch Baguiv'a.

Bien qu'elle soit rapportée à la fin du livre de *Choftim*, elle s'est passée avant même qu'il n'y ait de *Choftim* (juges), après le décès de Yéhochoua' et avant la nomination du premier juge (Otniel Ben Kénaz).

C'était encore une période sur laquelle on disait que chacun faisait ce qu'il voulait. Il y avait une **sorte d'anarchie**, et toujours pas de roi.

Un homme de la tribu d'Efraïm a "épousé" une femme de la tribu de Yéhouda. Mais cette femme n'était **pas entièrement sa femme**. C'était une **concubine**.

Ils ont habité dans la montagne d'Éfraïm. Après quelque temps, la concubine a quitté cet homme, et est **retournée chez ses parents**, à Beth Lé'hem, qui se trouve dans le territoire de Yéhouda. Elle y est restée quatre mois.

Au bout de quatre mois, l'homme l'a langui. Accompagné d'un jeune homme et d'un couple d'ânes vigoureux (pour le chemin du retour : un pour lui et l'autre pour sa concubine), il est allé à sa rencontre et espérait la **convaincre de revenir vivre avec lui** dans la montagne d'Éfraïm.

Lorsque la concubine a aperçu son "mari" devant la maison de son père, elle a été **heureuse de le revoir**, et l'a fait entrer dans la maison de son père.

Le père était aussi très content de voir son gendre, qui revenait chercher sa femme. Et il a beaucoup insisté pour **l'inviter à rester chez lui quelques jours**.

L'homme a passé trois jours chez lui et, le matin du quatrième jour, il a voulu rentrer

chez lui. Mais son beau-père lui a dit : "Mangez d'abord un bon repas, et ensuite vous pourrez partir". Ils se sont assis, ont mangé et bu. Et le beau-père a **supplié son gendre** de rester encore une nuit supplémentaire.

Le gendre a accepté. Mais le matin du cinquième jour, il voulait **absolument partir**. Le beau-père a encore insisté qu'ils mangent d'abord quelque chose. Ils ont, de nouveau, mangé ensemble. Et, au milieu de l'après-midi, l'homme s'est levé avec sa concubine et son accompagnateur, pour partir pour de bon.

Le beau-père voulait encore qu'il reste mais, cette fois, l'homme n'a pas accepté. Ils sont partis et sont arrivés jusqu'à un endroit qui s'appelle Yévous, qui se trouve **dans un quartier de Jérusalem**.

Les deux ânes qu'ils avaient avec eux étaient chargés de délices. Et comme le soleil se couchait rapidement, l'accompagnateur a proposé à son maître de dormir à Yévous. Mais celui-ci n'a pas voulu entrer dans une ville pleine de non-juifs. Il voulait continuer à marcher, s'approcher d'une ville juive et **dormir dans la plaine ou sur une hauteur de la ville**.

Ils ont donc continué à marcher, et le **soleil s'est complètement couché** lorsqu'ils sont arrivés dans une plaine appartenant à la tribu de Binyamin.

Ils sont entrés dans la ville la plus proche, et se sont installés dans la rue. Les passants les ont aperçus, mais **personne ne leur a proposé de les héberger**.

À un moment, un homme âgé, qui **revenait de son travail dans les champs**, les a vus. Il



SUITE  
CHOFTIM  
PROPHÈTES

s'est présenté à eux comme étant de Har Éfraïm, et habitant pour l'instant dans le territoire de Binyamin. Il leur a demandé qui ils étaient, d'où ils venaient et où ils allaient.

Le voyageur a dit qu'ils venaient de Beth Lé'hem Yéhouda, et qu'ils comptaient retourner chez eux, dans la montagne d'Éfraïm, en faisant un détour jusqu'à Chilo (où se trouvait le *Mizbéa'h*) pour **offrir des Korbanot** à Hachem.

Il s'est plaint que personne n'a veillé à les inviter alors qu'il avait tout ce qu'il fallait : du foin pour les ânes ; du pain, du vin et de la nourriture pour lui, sa femme et son compagnon... Il ne leur **manquait qu'un toit**.

L'homme âgé a dit : "Puisqu'il en est ainsi, je t'invite à venir chez moi, et tu mangeras ta nourriture. S'il te manque autre chose qu'un toit, je te le fournirai. Mais s'il te plaît, **ne dors pas dans la rue**." L'homme a, évidemment, accepté.

Chez l'homme âgé, il a préparé le couchage pour les ânes en déballant le foin. Ils ont lavé leurs pieds, ont mangé et bu de leur propre nourriture. Et, alors qu'ils étaient en train de réjouir leur cœur par cette bonne nourriture, des gens sans vergogne ont **encerclé la maison** dans laquelle il se trouvait, comme dans l'épisode de Sodome avec Loth.

Ils ont tapé sur la porte et ont dit à l'homme âgé : "Fais nous **sortir cet homme qui est venu chez toi !** Nous voulons savoir qui il est !"

À la manière dont ils parlaient, l'homme âgé a compris qu'ils ne voulait pas simplement discuter avec son invité, mais qu'ils comptaient **s'attaquer à lui, lui voler toutes ses affaires et même le tuer**.

Il est sorti vers les voyous et leur a dit : "Je vous en supplie, mes frères ! Ne faites **aucun mal à cet homme**, ne serait-ce que par respect pour moi, que vous connaissez. Et puisqu'il est hébergé chez moi, je dois le protéger. **Ne commettez pas un crime**. Mais ne faites pas de mal à mon invité." Mais les voyous n'ont pas accepté ce message. Ils ont dit : "C'est l'homme que nous voulons."

À ce moment-là, l'homme, voyant que sa vie était en danger, a saisi de force sa concubine et l'a faite sortir dans la rue. Les hommes lui ont fait du mal.

Le matin, ils l'ont laissée repartir chez elle. Elle est arrivée épuisée à la maison où ils avaient été accueillis, est tombée devant la porte, et est restée comme cela jusqu'au lever du soleil.

Le matin, son "mari" s'est levé. Il a ouvert la porte, et a trouvé la concubine allongée devant celle-ci. Croyant qu'elle dormait, il lui a dit de se lever pour qu'ils reprennent la route. N'ayant aucune réponse, il a compris qu'elle était **morte d'épuisement**. Il l'a soulevée, l'a mise sur son âne et est retourné chez lui, à Har Éfraïm.

Après son arrivée à destination, il a envoyé des lettres dans toutes les tribus d'Israël, pour raconter ce que les gens de Binyamin avaient fait à sa concubine, et qu'elle avait fini par mourir d'épuisement.

Tous ceux qui recevaient la lettre étaient choqués, et ils disaient : "Nous n'avons jamais vu une chose aussi horrible ! Nous devons décider comment **punir les membres de la tribu de Binyamin !**"



## HISTOIRE

Un jour, Rabbi Tsvi Hirsch de Ziditchov a voulu voir comment son Rav, Rabbi Moché Lev de Sasso, faisait le *Tikoun 'Hatsot* (prières exprimant notre tristesse à l'idée que le **Temple de Jérusalem ne soit toujours pas reconstruit**).

Il s'est donc caché dans le bureau de celui-ci, et a attendu qu'il y entre pour le lire.

À l'heure prévue, le Rav y est rentré mais, au grand étonnement de l'élève, il ne l'a pas lu directement. Il a d'abord **changé de vêtements** (il a mis des vêtements de paysan !), a sorti d'une armoire une grosse hache et l'a mise sur son dos, et il a entouré ses reins d'une corde solide.

Puis il a quitté la pièce et l'élève l'a discrètement suivi, complètement abasourdi.

Le Rav s'est dirigé vers la forêt. Il est arrivé dans une clairière. Avec la grande hache, il a coupé avec aisance **plusieurs branches d'arbres**. Et lorsqu'il en a eu beaucoup, il les a réunies, puis attachées avec la corde. Il a mis cet énorme fagot sur son dos, et a pris le chemin du retour.

Il est arrivé devant une petite maison qui menaçait de s'écrouler, tant elle était vieille...

Il a tapé à la porte et une personne lui a répondu d'une voix faible et malade.

Le Rav, se faisant passer pour un paysan polonais, lui a demandé si elle était intéressée à **acheter un fagot de bois pour chauffer la maison**. La dame malade a soupiré et répondu : "Si seulement je pouvais le payer pour réchauffer cette maison glacée ! Mais je n'ai pas la moindre pièce !"

Le "paysan" l'a rassurée en lui disant : "Ce n'est pas grave, **je vous laisse le fagot**. Je n'en ai pas besoin." La femme

s'est réjouie mais a demandé : "Comment pourrais-je couper ces grosses bûches pour qu'elles puissent rentrer dans la cheminée ? Je n'en ai pas la force !"

Le "paysan" l'a de nouveau rassurée. Il a ressorti sa hache et, sur le pas de la maison, a **découpé les bûches en petites portions**.

L'élève qui, de loin, assistait à tout cela, remarquait que, pendant tout ce travail, son Rav avait déjà commencé son *Tikoun 'Hatsot*, et il **murmurait des versets les uns après les autres**.

Le Rav a mis des morceaux de bois dans la cheminée, a allumé celle-ci et a attendu jusqu'à ce qu'une **chaleur réconfortante** se répande dans toute la maison.

Pendant ce temps, l'élève tendait l'oreille pour écouter la suite des versets que son Rav disait par cœur.

Lorsque la maison était bien chaude, le Rav a sorti de sa sacoche des **aliments appétissants et nourrissants**, et les a posés sur la table. La dame l'a remercié, et le Rav est retourné silencieusement chez lui.

Arrivé dans son bureau, il a enlevé les habits de paysan et a remis ses propres vêtements. Il s'est assis par terre, et a continué à **se lamenter sur la longueur de notre exil**, sous les yeux ébahis de l'élève.

Lorsqu'il a terminé de prier, il a étudié jusqu'au matin. Puis il est allé rejoindre sa communauté, et a commencé une **journee pleine d'actes de générosité**.

Son élève a alors compris le dicton qui dit : "**Le monde se construit grâce aux bienfaits que les gens font**."

## SUITE

## KÉTOUVIM HAGIOPHAGES

**morales ?** Hachem les a donc retirés du monde justement en plein festin, et cela te prouve que c'est à l'endroit de leur faute qu'ils ont été jugés et punis (...).

Bildad continue à argumenter, et finit par dire : «Mais sache, **Iyov**, que même si tu vis maintenant une période de grande souffrance, tu verras que ta **fin sera très glorieuse** (...) Sache qu'Hachem ne rejette pas ceux qui sont **sincères dans leur relation avec Lui**. Tu verras que tout le bien que tu avais et dont Hachem t'a maintenant privé te reviendra, dans une telle mesure que ta bouche sera **remplie de joie et de rire**, et tes lèvres ne cesseront

## Suite de la Page 3

de chanter en raison du **grand bonheur qui te sera restitué**. Tu verras que tout le bien que tu avais au début de ta vie te semblera très petit par rapport à celui que tu auras à la fin de ta vie. **Aie confiance, Iyov !** Je peux te dire que tous ceux qui se réjouissent aujourd'hui des malheurs qui t'arrivent seront remplis de honte lorsqu'ils verront le bonheur qui te sera restitué ! **Les tentes de Récha'im seront détruites**, et plus jamais reconstruites ; mais la tienne, bien qu'elle soit actuellement détruite, sera reconstruite !"

Au chapitre 9, nous verrons ce que Iyov a répondu à ces **paroles encourageantes et pleines d'espoir**.

## Question

Yoni a emprunté 500€ à David. Il a déjà remboursé une partie de la somme et selon ses comptes, il lui reste 200€ à rembourser.

Il se rend aujourd'hui chez David avec une enveloppe contenant cette somme, mais David lui dit alors qu'il y a **erreur et qu'il ne lui doit plus que 100€** et non 200€

comme il le pense. Yoni affirme avec certitude qu'il lui doit encore 200€ et non 100€. David lui dit qu'en aucun cas il ne touchera de l'argent qui ne lui revient pas, mais Yoni reste sur sa position et lui dit que cet argent doit **coûte que coûte retourner chez son propriétaire.**




Comment ces deux personnes, d'une intégrité remarquable, doivent-elles agir dans cette situation où personne ne veut toucher à l'argent ?



- Baba Batra 134a Michna ; Guemara 135a depuis Véeida Mai Kaamré jusqu'à Lo Ts'hira
- Roch 8, 40
- Choul'han 'Aroukh 'Hochen Michpat 75, 11

## RÉPONSE

La Michna et la Guemara discutent d'un cas où deux frères ont des **opinions différentes sur l'identité d'un troisième individu**, l'un affirmant qu'il est leur frère, l'autre non. La question porte sur le partage de l'héritage. La Guemara explique que celui qui reconnaît cet individu comme frère partagera son héritage avec lui, tandis que l'autre ne partagera rien. Si ce troisième individu meurt sans autre héritier, **seul le frère qui l'a reconnu comme tel héritera, pas l'autre**. Et ce même si cette reconnaissance implique que l'héritage devrait normalement être partagé entre les frères, le second frère, ayant nié que le troisième individu est leur frère, **ne recevra rien**.

De là, a appris le Maharam de Rotenbourg ramené dans le Roch et tranché par le Choul'han 'Aroukh, lorsque deux personnes se disputent inversement le remboursement d'une dette, comme dans notre cas, **le prêteur ne recevra pas de remboursement**. Car tout comme dans le cas de l'héritage, bien que l'emprunteur affirme devoir cet argent, puisque le prêteur a reconnu ne pas le devoir, il ne le recevra pas. Yoni ne doit donc pas, dans cette situation, donner les 100€ discutés à David.



Les *Téhilim* nous enseignent : "Quel est l'homme qui désire la vie ? Qui aime de longs jours pour **goûter au bonheur** ? **Préserve ta langue du mal**, et tes lèvres des discours perfides." (Téhilim 34, 13-14)

## LE CAS DE LA SEMAINE

A l'école, Léa demande à Malka quelle note a eu Esther. Malka lui répond avec un sourire en coin, en laissant échapper un petit rire "éh... d'après toi ?"

QUESTION

Malka peut-elle répondre de cette façon à la question de Léa ?

Réponse

Malka n'a pas le droit de répondre avec cette allusion moqueuse à la question de Léa, car elle laisse clairement entendre qu'Esther n'est pas une bonne élève. Le **mode de transmission** (oral, écrit, par allusion) **ne retire rien de la gravité du Lachon Hara'**.

Sous la direction spirituelle du Rav Eliahou Uzan

Responsable de la publication : David Choukroun

Rédaction : Rav Eliahou Uzan, Rav Elh'anan Moché Smietanski, Alexandre Roseblum | Retranscription : Léa Marciano



Vous souhaitez dédicacer un numéro de Avot Oubanim : 04 86 11 93 97

Pour tous renseignements :  01 77 50 22 31  +972 54 679 75 77  avotoubanim@torah-box.com